



DÉLIBÉRATION DU COMITÉ DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

Réunion du 22 mai 2025

Convocation du 16 mai 2025



-Délibération C/25-05

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 16 mai 2025 le Comité Syndical de Territoire d'énergie 90 s'est réuni en deuxième session ordinaire le seize mai deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle AZAP de la Jonxion à Meroux-Moval, sur convocation du Président.

Etaient présent(e)s :

BAPST Vanessa - BARRE Edmond - BAUMGARTNER Bernadette – BLANC Michel (*pouvoir de CODDET Christian*) – CANAL Christian - CLAVEQUIN Jean-Pierre - COURBOT Francis - BOURQUIN Jean-Luc – BURGER Alain – CESCA Bruno - CHENUT Roger - CONSTANTAKATOS Miltiades - EHRET Christophe – FRESET Valérie - GENDRIN Marc - GODEAU Jean-Pierre – GRAEHLING Michel - GREGUOR Olivier – HAEGELIN Denis - HEIDET Eric – JAMET Jean-Claude - KRUGER-DEUBER Francis – LEDRAPIER Christophe – LESOU Chantal – LOCATELLI Jean - MANGIN Eric – MARTIN Bruno - MUNIER Daniel – PERREZ Marie-Ange - PETITOT Eric - PICARD Alain - ROICOMTE Romuald - SALOMON Michèle – TASSETTI Frédéric - THOMAS Alex – TREIBER Jean-Daniel - VIVOT Sébastien – WIDMER Eric - ZIEGLER Arnaud (*pouvoir de DINET Monique*) – WALTER Jean-Luc.

Etaient excusé(e)s :

BATISSE Arnaud – BITSCH Simon - BOUDEVIN Nathalie – BOUHELIER Michel – CASOLI Jean-François - CHARTAUX Caroline - CODDET Christian (*pouvoir à BLANC Michel*) – COTTET Priscillia – DEMOUGE Cyrille - DINET Monique (*pouvoir à ZIEGLER Arnaud*) – FERNANDEZ Dorothee – HANSEN Céline – HIBLOT Bernadette - HUGUENIN Alain – JAMEI Samir - JORGELIN Isabelle – KLEIBER André - PARROT Eric – PFHURTER Florence - POINSSOT Evelyne - RODRIGUEZ Rafaël – SORET François – SUBASI Gökhan - ZUMBIHL Jean-François.

40 délégué(e)s présent(e)s – 24 délégué(e)s excusé(e)s – 2 pouvoirs

Nombre de votants : 42

Assistaient :

LOMBARD Nathalie – WIEDER Christelle.



Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat à compter du 14 février 2025.



Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2024

Le 22 mai 2025, le comité syndical, réuni sous la présidence de son Président, monsieur Michel BLANC,

- ✓ Après avoir approuvé le compte administratif
- ✓ Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
- ✓ Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses report 2023	- 0,00	- 123 311,94
Dépenses 2024	- 2 207 431,53	- 2 046 563,18
Recettes report 2023	+ 2 874 251,37	0,00
Recettes 2024	3 568 227,12	+ 2 354 514,89
Solde	+ 4 235 046,96	- 965 216,35

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2024	4 235 046,96 €
- Affectation (1068) :	965 216,35 €
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) :	3 269 830,61 €

Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Meroux-Moval le 26 mai 2025

Le Président,


Michel BLANC

Territoire d'énergie 90
1 avenue de la Gare TGV
Tours 5 - La Jonxion 1
90400 MEROUX